Inauguration du nouveau véhicule d'évaluation de la conduite de patients en situation de handicap neurologique financé par la Fondation Garches

L'hôpital Raymond-Poincaré propose depuis dix ans une consultation d'évaluation des capacités de conduite automobile de patients en situation de handicap neurologique. L'équipe travaille en étroite collaboration avec l'unité Communication, environnement, tremplin pour l'emploi (COMETE Garches) qui assure un accompagnement socio-professionnel individualisé afin de favoriser la reprise d'un emploi, d'études ou d'une formation pour des personnes en situation de handicap. La Fondation Garches, créée il y a 32 ans, a pour but d'améliorer les conditions de prévention, de traitement et l'aide à la réinsertion des personnes atteintes d'un handicap.

Afin de maintenir cette consultation d'évaluation des capacités de conduite, la Fondation Garches a financé un nouveau véhicule auto-école aménagé. Ce dernier a été inauguré le 3 décembre 2019, en présence de représentants du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Université Paris-Saclay, de l'équipe d'évaluation des capacités de conduite automobile et de l'unité COMETE Garches de l'hôpital Raymond-Poincaré, de l'école de conduite de Vaucresson et de la Fondation Garches.

Le véhicule, à boîte de vitesse automatique, est équipé d'un poste de conduite adapté aux personnes présentant une paralysie d'un membre ou d'une partie (gauche ou droite) du corps ou ne pouvant utiliser que leurs membres supérieurs. Il permet, par exemple, l'utilisation d'une inversion de pédales, d'un cercle accélérateur, d'une boule au volant avec ou sans télécommande multifonctions... Il est doté de trois nouveaux équipements par rapport au précédent véhicule : des manettes accélératrices, un levier combiné avec poignée rotative et un levier combiné à gâchette.

Ce nouveau véhicule permet ainsi de maintenir cette consultation d'évaluation des capacités de conduite automobile, qui répond à deux objectifs principaux : d'une part, identifier les différents aménagements nécessaires afin de permettre à des personnes en situation de handicap de poursuivre une activité de conduite et, d'autre part, apporter au médecin agréé par la Préfecture des éléments objectifs afin qu'une décision d'aptitude médicale à la conduite puisse être prise. L'école de conduite de Vaucresson, partenaire de ce projet, propose par ailleurs aux patients les évaluations de conduite au demi-tarif.

L'hôpital Raymond-Poincaré est le seul établissement de l'AP-HP et l'un des six établissements franciliens à proposer ce type de consultation à des patients externes.